**Brève présentation**

Dr Amadou DIAW est titulaire d’un Doctorat, mention Sociologie et Démographie. Il est spécialiste de la gestion des risques environnementaux. Il a mené des travaux sur l’adaptation des communautés côtières au changement climatique en Normandie (France) et a conduit également plusieurs travaux sur la thématique changement climatique et gestion intégrée des zones côtières au Sénégal, en tant que Consultant international pour le Cabinet de Conseils CC-RADE (Changement Climatique, Risques, Action, Développement et Environnement) dont il est le fondateur.

Par ailleurs, il a travaillé sur l’accompagnement et l’insertion socio-professionnelle des réfugiés et demandeurs d’asile dans le Calvados (Normandie, France) en tant que bénévole de la Plateforme CADA 14 (Centre d’Accueil des Demandeurs d’Asile du Calvados, Normandie, France).

Depuis avril 2019, Dr Amadou travaille comme Conseiller Technique au Cabinet du Secrétaire d’État chargé des Sénégalais de l’Extérieur au Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l’Extérieur (MAESE, Sénégal). Il a en charge les questions relatives au nexus, Migration, Changement Climatique, Dégradation des Terres et Environnement, ainsi que du nexus Gouvernance, Migration et Développement. Il est également le responsable scientifique et technique de l’élaboration et de la mise en œuvre du POSAO (Plan d’Orientation Stratégique et d’Actions Opérationnelles) relatif à la gestion des questions migratoires au MAESE.

**TALKING POINT**

1. Remercier les initiateurs et les organisateurs d’avoir associé de manière active le gouvernement du Sénégal de cette première session du Dialogue international sur la migration 2021 ;
2. Rappeler que le Sénégal participe à plusieurs approches multipartites visant une meilleure intégration des migrants et leur implication dans les questions relatives au nexus migration, environnement et changement climatique : MIDWA ; PDD ; Projet MMIII ; Projet IGM ; Programme des Champions pour la mise en œuvre du GCM ;
3. L’amélioration du cadre de gouvernance des questions migratoires associant toutes les parties prenantes à travers la mise en œuvre du Cadre National de Concertation et de Dialogue sur la Migration, avec l’implantation de Cadre Régionaux de Concertation et de Dialogue sur la Migration : approche à la fois nationale et déconcentrée pour une meilleure prise en charge des préoccupations des migrants ;
4. Mise en place au niveau régional des BAOS, Bureaux d’Accueil d’Orientation et de Suivi des migrants de Retour au sein des ARD (Agences Régionales de Développement) participant ainsi au processus de territorialisation de la gestion des questions migratoires avec une meilleure implication des Associations de migrants de retour au niveau des terroirs ;
5. Défis : aujourd’hui le Sénégal a bien réussi à associer la société civile dans la gestion des questions relatives à la migration, un des défi majeur demeure l’implication du secteur privé national dans la prise en charge des questions relatives au nexus migration, environnement et changement climatique.